Date de publication: 19/12/2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID: 085-200059079-20231214-D16\_12\_2023-DE

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2023

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D16.12.2023

Objet: D16.12.2023 VOIRIE-DENOMINATION DE VILLAGE

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 27

Présents: 18

Pouvoirs: 5

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation 05/12/2023

Date d'affichage 05/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, Mme RAVAUD Céline, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s):

Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. RIGAUDEAU Christian donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard

## Etai(ent) absent(s):

Mme RANTIERE Charlène

Etai(ent) excusé(s):

Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, Mme DUBIN Nathalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, M. RIGAUDEAU Christian, M. SCHMUTZ Alain

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CLAIRGEAUX Eric

## Objet: D16.12.2023 VOIRIE-DENOMINATION DE VILLAGE

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à une nouvelle dénomination du village de La Bretonnière situé sur la Commune déléguée de La Flocellière en raison de son homonymie avec le village de la Bretonnière sur la Commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure.

Après échanges avec les habitants de ce village, deux nouveaux noms sont proposés : la Ferme de la Bretonnière et la Petite Bretonnière.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer entre ces deux noms.

Aux termes de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il est voté au scrutin secret, car un tiers des membres présents le réclame :

La Ferme de La Bretonnière : 11

La Petite Bretonnière : 12

Le Conseil Municipal, au vu des résultats du vote, décide de retenir le nom "La Petite Bretonnière".

Le Secrétaire de séance, Eric CLAIRGEAUX

H

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Pour le Maire, Bernard MARTINEAU, 1er Adjoint

